

Réseaux sociaux numériques : comment renforcer l'engagement citoyen ?

Déclaration du groupe environnement et nature

Les nouveaux médias, quels qu'ils soient, incarnent une régression et une subversion pour ceux qui les découvrent sans les comprendre. Et ce, de tout temps. Socrate, par exemple, pensait de l'écriture qu'elle affaiblissait l'esprit humain et qu'une fois écrite, « *la parole pourra tomber dans les mains du premier venu qui pourra la fausser et la triturer en tous sens* »

C'est le même raisonnement qui prévaut chez ceux qui crient à pleines colonnes que l'accès actuel aux réseaux sociaux revient à donner le bouton du feu nucléaire à une armée de chimpanzés.

À l'autre bout du spectre nous avons les idolâtres du hashtag, ceux qui pensent que *liker* est l'expression ultime de la liberté de pensée, la pointe avancée de l'émancipation individuelle contre le « système ».

Mais tous ont tort car il n'y a pas plus d'intentionnalité dans un réseau social que dans un tournevis ou un couteau. C'est l'usage qui transforme un outil en arme criminelle, pas le manufacturier qui l'a fondé. L'écriture peut nous donner *Les contemplations* de Victor Hugo, *Oui Oui fait du camping* ou *Mein Kampf*.

Les réseaux sociaux peuvent nous mobiliser pour la COP 21, nous faire partager une émotion salutaire, nous donner des nouvelles de tante Simone ou répandre des torrents d'immondices. Une BD relayée des millions de fois sur Facebook a conduit des distributeurs à abandonner la pêche en eau profonde. Un mix d'arguments et de *punchlines* diffusés sur les réseaux sociaux a réussi à mettre un sujet aussi abscons que le CETA sous les feux du débat médiatique.

Pour que ces exemples se multiplient, l'avis présenté aujourd'hui pointe opportunément les lignes à faire bouger. L'objectif ? Faire que les réseaux sociaux, ces machines du 21^{ème} siècle, passent d'armes potentiellement dangereuses ou de moulins à brasser du vide, à outils à créer de l'engagement citoyen.

Plusieurs lignes de force se dégagent :

- **valoriser l'engagement sur les réseaux sociaux** en promouvant les bonnes pratiques et en augmentant leur pouvoir d'actions ;
- **former les utilisateurs à la compréhension et au bon usage** pour apprendre les codes, le langage, la capacité d'impact mais aussi pour savoir décrypter le vrai du faux, la manipulation de l'information ;

- enfin, **responsabiliser les opérateurs et les utilisateurs des réseaux sociaux**, notamment sur les conséquences environnementales de leur activité. Mais aussi astreindre les opérateurs à plus de transparence notamment dans l’affichage et le relais d’initiatives collectives issues de la société civile.

Pour ces raisons, le groupe environnement et nature a voté l’avis et remercie Agnès Popelin et Gérard Aschieri, les rapporteurs, pour leur implication et leur travail assidu sur un sujet technique et peu aisé, et Xavier Nau le président de la section pour sa conduite bienveillante des débats.